

S'adapter pour mieux comprendre, décider et soigner l'autre

L'essence même de la médecine et de l'engagement du médecin est la sensibilité à l'affliction de l'autre. Le médecin met tout en œuvre, toute son énergie pour soigner, aider l'autre.

Etre médecin, c'est vouloir aider l'autre de son mal qui l'empêche d'être libre dans son écoulement existentiel.

Tout au long de l'histoire, la médecine et le médecin ont toujours été associés à l'aide qu'ils pouvaient apporter. C'est la philosophie même de la médecine, son éthique. Les temps modernes ont plongé l'art médical dans le contexte et la vision de la nature que nous apporte la science. Médecine et médecins se veulent aujourd'hui scientifiques mais ils n'ont jamais abandonné le cœur même de la demande de soins, la souffrance de l'autre et l'aide à lui apporter, bravant et provoquant la rigidité et la certitude scientifiques.

Ils se sont adaptés à la société, à toutes les contingences, les mutations qui leurs sont imposées. Actuellement, à côté de la mission première de soulager, d'aider l'autre, la société leur a imposé la conception et les obligations scientifiques. Déjà pris dans les tenailles d'une structure sociale où vision de la santé, technicité, économie les obligent à vivre des limites, des restructurations contraire à l'ampleur du don qu'ils se fixent, la médecine et les médecins en France ont su préserver leur nature même par un Ordre, parfois vécu comme une obligation, une contrainte de plus à leur pratique, à leur art.

L'Ordre est un moyen pour que le métier ou plutôt la vocation d'être médecin trouve ses repaires. L'ordre, l'*ordo*, est un arrangement, un agencement qui doit être harmonieux, qui doit donner un repère fort à toute déviance. C'est le rôle premier de l'Ordre, par l'intermédiaire du Code de déontologie, de réguler, de défendre l'art du médecin qui a besoin à tout moment et en tout lieu de pouvoir présenter une attitude de respect envers les patients, leur entourage, la société, ses pairs et lui-même.

Aujourd'hui avec la mise en place de nouvelles gouvernances la médecine doit encore une fois s'adapter. L'Ordre peut aider, être proposant, défendre la médecine des médecins. Ce que certains définissent comme évolution veut leur enlever certaines prérogatives et de ce fait morceler la médecine. Le médecin qui pratique son art doit bénéficier de l'entre-aide de ses confrères, l'article 56 du Code de déontologie nous le rappelle. En déplaçant certaines responsabilités on risque d'isoler les praticiens, il faut en être conscient.

Le médecin doit être performant dans le relationnel avec des structures dont l'intime fonctionnement lui est étranger. Il doit par des relations conventionnelles cheminer avec les Caisses d'assurances maladie. Il devra, demain, dialoguer avec les Agences Régionales de Santé (ARS), hyper structures qui géreront la santé. Il a depuis longtemps des relations, parfois incompréhensibles, avec le monde de la justice. Toutes ces structures au fonctionnement particulier sont autant de serpents sur la tête d'une méduse que représente pour le praticien le monde administrato-juridique. Ces différents modes d'être ont déstructuré, morcelé le médecin ; l'énergie qu'il dépense à vouloir les comprendre et leur répondre l'épuise. Tout cela l'éloigne du sens premier de sa vocation : la relation singulière avec « son » malade. Cet éloignement peut être vécu comme une trahison à un engagement de vie et générer une souffrance majeure. Le désengagement des jeunes générations dans de multiples voies médicales en est la preuve.

Alors soyons ensemble, les médecins avec les médecins ; que le mot « confrère » prenne son sens le plus noble. Aidons-nous pour qu'ensemble nous puissions revenir au principal de notre engagement de vie : soigner et aider l'autre.

Docteur Jacques JAUME, conseiller ordinal